

Déclaration liminaire SUD Éducation Créteil

au CSA A du 24 01 2025

Madame La Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique,

La ministre Élisabeth Borne a annoncé les moyens et la politique éducative pour la rentrée 2025 : SUD éducation constate de réelles avancées puisque le gouvernement a renoncé à la suppression des 4000 postes du budget Barnier et le ministère de l'Éducation nationale est en train d'enterrer petit à petit le "choc des savoirs". Ces avancées sont le fruit de la combativité des personnels qui ont maintenu la pression en se mobilisant, malgré l'instabilité politique.

Le ministère prévoit de supprimer 470 postes dans le premier degré pour 74811 élèves de moins (au lieu des 3 155 suppressions de postes initialement programmées par le gouvernement Barnier), de créer 324 emplois dans le second degré pour 16 599 élèves de moins (alors que le projet initial était d'en supprimer 181) et de créer 170 emplois de CPE ainsi que 2 000 emplois d'AESH en ETP. Une grande partie des annonces de fermetures de classes dans les écoles sont annulées.

SUD éducation n'avait cessé de répéter que le service public d'éducation ne se remettrait pas de 4 000 nouvelles suppressions de postes : c'est donc pour nous un

soulagement de voir l'abandon du projet. Néanmoins, les annonces restent insuffisantes et il faut que davantage de postes soient créés pour assurer le remplacement des personnels absents, leur formation et la baisse du nombre d'élèves par classe.

Acculé et cherchant à éviter une censure du budget qu'il présentera bientôt, le Premier ministre a annoncé l'abandon du scandaleux projet de passage de un à trois jours de carence. C'est une victoire pour les personnels, qui se sont massivement mis en grève le 5 décembre dernier, mais cette victoire est encore trop partielle car le jour de carence actuellement en vigueur est maintenu tout comme la volonté de baisser l'indemnisation des arrêts maladie.

Depuis décembre 2023, le ministère s'est entêté en dépit du bon sens à imposer coûte que coûte les mesures du "choc des savoirs" voulues par Gabriel Attal. Le "choc des savoirs", décrié par l'ensemble de la communauté éducative, a donné lieu à un véritable fiasco dans les collèges à la rentrée 2024 avec la mise en œuvre des groupes de niveau/de besoin.

La ministre Élisabeth Borne a annoncé aux syndicats qu'elle ne souhaitait pas rendre le diplôme du brevet obligatoire pour l'inscription en classe de seconde, de même elle renonce à généraliser les groupes en 4e et en 3e et laisse aux équipes la liberté de décider elles-mêmes de la meilleure utilisation des moyens supplémentaires qui seront

attribués pour ces deux niveaux à la rentrée 2025. SUD éducation continue d'exiger l'abandon des groupes en 6e et en 5e comme de la généralisation des évaluations nationales. Il ne reste déjà plus grand chose du "grand projet" de Gabriel Attal, sinon une profonde colère de la communauté éducative contre un pilotage autoritaire par le ministère.

Le ministère présente l'inclusion scolaire comme une priorité dans la répartition des moyens pour la rentrée 2025. Néanmoins, derrière la vitrine de l'acte II de l'école inclusive, les élèves en situation de handicap ne sont pas accueilli·es dans de bonnes conditions à l'école : les classes sont surchargées, la formation des personnels est très insuffisante, les AESH sont maintenu·es dans la précarité et les élèves ne bénéficient pas d'un véritable suivi pédagogique et médico-social. Le ministère de l'Éducation nationale est de nouveau dans l'improvisation en annonçant la montée en puissance des pôles d'appui à la scolarisation (PAS) dans 4 nouveaux départements sans les avoir identifiés auparavant, ainsi que le déploiement des ULIS sans pouvoir donner plus d'informations. Pourtant l'inclusion scolaire nécessite davantage de moyens, de concertation et de transparence dans son pilotage. Qu'en sera t il dans l'académie de Créteil Madame la Rectrice ?

Un groupe de travail intitulé « Souffrance au travail en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap » a vu le jour dans l'académie de Créteil. Il s'est réuni pour la

1ère fois hier. Nous nous attendions à ce que soit acté le fait que pour de nombreuses et nombreux collègues, enseignant.es ou AESH, les risques psycho sociaux vont grandissant, compte tenu de la façon dont se déroule cette l'inclusion des élèves handicapées. Perte de sens du métier, fiches RSST en nombre, arrêts de travail pour épuisement professionnel... voilà la réalité que nous constatons sur le terrain lors de nos tournées auprès des collègues. Nous vous avons déjà posé la question lors du dernier CSA Académique, vous n'y aviez pas répondu. Nous vous la repons donc aujourd'hui : mis à part ce groupe de travail académique mis en place récemment, quelles mesures réellement efficaces allez vous prendre dans l'académie de Créteil pour lutter contre l'augmentation exponentielle des risques psycho sociaux ?